

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DASCO 88 Subvention (14.300 euros) à 39 collèges parisiens dans le cadre du fonctionnement de « l'Action collégiens ».

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 3411-1 et les suivants ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à 39 collèges parisiens dans le cadre de « l'Action collégiens » ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement, en date du 13 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 11e arrondissement, en date du 13 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 19e arrondissement, en date du 12 septembre 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement, en date du 11 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement est attribuée à 39 collèges dans le cadre de « l'Action collégiens », suivant le tableau ci-dessous :

COLLEGE	ADRESSE	MONTANT en EUROS
LA GRANGE AUX BELLES	158 quai de Jemmapes (10 ^e)	350
FRANCOISE SELIGMANN	21 rue de Sambre et Meuse (10 ^e)	350
VALMY	199 quai de Valmy (10 ^e)	350
LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	62 rue de la Fontaine au Roi (11 ^e)	350
VOLTAIRE	101 avenue de la République (11 ^e)	350
GERMAINE TILLION	8 avenue Vincent d'Indy (12 ^e)	350
CAMILLE CLAUDEL	4 bis avenue de Choisy (13 ^e)	350
EVARISTE GALOIS	11 rue du Docteur Bourneville (13 ^e)	350
THOMAS MANN	91 avenue de France (13 ^e)	1 000
ELSA TRIOLET	9 rue Yéo-Thomas (13 ^e)	350
ALBERTO GIACOMETTI	7 rue du Cange (14 ^e)	350
FRANCOIS VILLON	10-16 avenue Marc Sangnier (14 ^e)	350
STEPHANE MALLARME	29 rue de la Jonquière (17 ^e)	350
BORIS VIAN	76 boulevard Berthier (17 ^e)	350
AIME CESAIRE	2 esplanade Nathalie Sarraute (18 ^e)	350
HECTOR BERLIOZ	17 rue Georgette Agutte (18 ^e)	350
GEORGES CLEMENCEAU	43 rue des Poissonniers (18 ^e)	350
MARIE CURIE	21-23 rue Boinod (18 ^e)	350
MARX DORMOY	55 rue Marx Dormoy (18 ^e)	350
DANIEL MAYER	2 place Hébert (18 ^e)	350
GERARD PHILIPPE	8 rue des Amiraux (18 ^e)	350
MAURICE UTRILLO	4 avenue de la Porte de Clignancourt (18 ^e)	350
GEORGES BRASSENS	4 rue Erik Satie (19 ^e)	350
GUILLAUME BUDÉ	7-15 rue Jean Quarré (19 ^e)	350
SONIA DELAUNAY	14-16 rue Euryale Dehaynin (19 ^e)	350
SUZANNE LACORE	149 boulevard Macdonald (19 ^e)	350
GEORGES MELIES	45 rue de Tanger (19 ^e)	350
EDMOND MICHELET	70 rue de l'Ourcq (19 ^e)	350
EDOUARD PAILLERON	33 rue Edouard Pailleron (19 ^e)	350
GEORGES ROUAULT	3 rue du Noyer Durand (19 ^e)	350
EDGAR VARESE	16 rue Adolphe Mille (19 ^e)	350
COLETTE BESSON	9 rue des Panoyaux (20 ^e)	350
JEAN-BAPTISTE CLEMENT	26 rue Henri Chevreau (20 ^e)	350
ROBERT DOISNEAU	51 rue des Panoyaux (20 ^e)	350
FRANCOISE DOLTO	354 rue des Pyrénées (20 ^e)	350
LUCIE FAURE	40 rue des Pyrénées (20 ^e)	350
PIERRE MENDES-FRANCE	24-34 rue Le Vau (20 ^e)	350
JEAN PERRIN	6 rue Eugène Reisz (20 ^e)	350
FLORA TRISTAN	4 rue Galleron (20 ^e)	350
TOTAL		14 300

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 221, nature 657381, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO